

DISCOURS PATRIOTIQUE D'UN PRÉSIDENT DE DISTRICT DE MARSEILLE,

SUR les Devoirs réciproques des Citoyens, vrais amis du bien public.

MESSIEURS,

Justement sensible aux nouvelles preuves d'estime & de confiance dont vous venez de m'honorer, avec quelle effusion de cœur ne devrais-je pas vous offrir ici les

témoignages ſincères de ma vive reconnaiſſance ? Ne dois-je pas craindre que votre bonté pour moi ne ſe ſoit aveuglée elle-même, & n'ait ſurpris votre jugement ? N'eſt-ce pas peut-être paſſer les bornes de votre pouvoir, que de me continuer dans une place, où tous les bons Citoyens, amis de la Conſtitution, ont droit d'être appellés ? Puis-je, ſans encourir des reproches publics, & ſans faire tort à tant de perſonnes ſages & éclairées du Diſtrict, permettre que vous me reteniez plus long temps à votre tête, pour y ſuivre & diriger les opérations du bien public, pour lequel je ſuis plein d'ardeur, ſans doute ; mais pour lequel auſſi vous trouveriez parmi vous, infailliblement, des hommes auſſi zélés que moi, & mes ſupérieurs par leurs lumières & leurs vertus.

Cependant, MESSIUERS, vos inſtances réitérées ſont des ordres que je dois reſpecter. *Voluntas populi, ſuprema lex eſto*: la volonté du Peuple, ou de ceux qui le repréſentent, eſt une loi ſuprême, à laquelle il m'eſt impoſſible de me ſouſtraire. Je me ſoumets donc à ce que vous exigez de moi. Mais, MESSIEURS, ſi cha-

cun de vous, en me nommant votre Chef, consent à sacrifier une portion de sa volonté pour en faire une volonté générale, dont je deviens le dépositaire, ne vous étonnez pas si j'use, avec circonspection, du pouvoir que vous m'avez confié. Les sociétés quelconques, vous le savez, ne peuvent exister sans ordre. Les lois ou les règles en sont le soutien. Sur ce principe, nos Assemblées doivent se régir & s'affermir par la méthode, l'union, la décence & la tranquillité.

La méthode est un arrangement régulier, un ordre juste & bien ménagé dans les idées & dans les choses. On ne parvient à rien de bon sans méthode, parce que, dès-que tout est bouleversé, rien n'est à sa place; la confusion jetant le trouble par-tout, gêne & embarrasse le jugement, & l'empêche ainsi de se fixer avec solidité sur ce qui peut être utile & convenable.

L'union n'est pas moins nécessaire que la méthode, dans les Associations & les Assemblées, sur-tout qui ont pour objèt la félicité publique. Les Membres d'un Corps ou d'une Assemblée doivent conséquemment se regarder comme des frè-

res qui se réunissent pour l'intérêt de chacun en particulier, & de tous en général. Les prévénances, les égards, les soins, les attentions, les procédés honnêtes, tout doit être par eux employé réciproquement, en vue de l'utilité sociale ; ainsi, les petites haines, la jalousie, l'humeur, tous les sentimens d'un amour-propre mal-entendu, doivent être délaissés à ces hommes, qui, n'écoutant que les passions de l'orgueil, les agitations de l'envie, & les manœuvres de l'égoïsme, sont indignes d'être appellés du beau nom de Citoyen, dans ce tems heureux de liberté politique, où ce titre seul tient lieu des titres & des distinctions les plus honorables.

La décence est aussi un engagement sacré & inviolable pour nous, dans ces Assemblées où le Peuple vient lui-même traiter ses propres affaires, & s'occuper des grands moyens que le patriotisme lui fournit, pour assurer à jamais les fondemens de la liberté. Oui : c'est par la décence que l'amour de l'ordre se maintient avec plus de force. Pour ne point blesser cette décence, il faut savoir se respecter dans les autres, & les autres dans

ſoi même : il faut qu'une douce contrainte arrête & ſubjugue ces mouvemens impétueux de la nature, que l'éducation n'a pas toujours pu dompter ; il faut s'efforcer à une ſoumiſſion volontaire, & faire ainſi plier l'amour-propre, dans tous les cas où il pourrait ſe révolter contre l'ordre établi. Savoir ſe vaincre, pour le bien commun, c'eſt remporter une victoire, qui a pour prix la conquête de tous les cœurs, & l'utilité univerſelle.

La tranquillité eſt enfin d'une néceſſité indiſpenſable. C'eſt au milieu de ſon repos éternel, que l'Etre Suprême a tiré l'ordre du cahos, & qu'il conduit avec tant d'harmonie la vaſte immenſité des êtres. C'eſt dans le ſein du calme, que la philoſophie étudie & pénètre les ſecrets de la nature ; c'eſt dans le ſilence & la paix, que l'âme ſe replie ſur elle-même, qu'elle médite & ſaiſit avec habileté ce qui peut être bon & juſte. La raiſon eſt paiſible : les cris du tumulte ſont, à l'égard des réflexions de la ſageſſe, ce que le bruit du tonnerre fait à l'égard des chants harmonieux du roſſignol.

Les opinions des Membres d'une Aſſemblée, quoique libres, ne doivent point

reſſembler aux flots d'une mer agitée, qui ſe repouſſent, s'entrechoquent pour franchir leurs limites naturelles. L'imagination & l'enthouſiaſme ont ſouvent des écarts ; la liberté qui s'y livre, dégénère en licence. Tous les hommes ne naiſſent point avec des facultés également heureuſes ; la raiſon doit modifier & arrêter les mouvemens de l'amour-propre, qui s'offenſe de l'inégalité de la nature. Les dons de celle-ci, quoiqu'univerſellement répandus, ne préſentent pas par-tout les mêmes réſultats : l'eſſence du bon eſprit eſt de ne pas ſortir du cercle où il ſe trouve naturellement circonſcrit. Les yeux trop faibles, qui veulent étendre trop loin la vue, la perdent au milieu de la plus brillante clarté ; le ſage ſait s'arrêter où il faut, & quand il eſt tenu. C'eſt de ces principes eſſentiellement vrais, que doit naître néceſſairement la tranquillité.

Il eſt certain que nous ſommes tous égaux en droits ; mais cette égalité n'eſt point l'anéantiſſement de la ſubordination, ni des devoirs reſpectifs, ſi néceſſaires à la tranquillité ; la ſubordination eſt la baſe du pouvoir légitime ; quand elle

n'exiſte plus, l'organiſation la plus ſage ſe vicie, & l'ordre s'anéantit.

Sans les principes que je viens de développer, toutes les ſociétés s'affaibliraient peu-à peu ; que dis-je, elles ne ſubſiſteraient que pour ſe détruire, au moment même de leur naiſſance. Je me ſuis, MESSIEURS, peut-être un peu trop étendu ſur des objèts auſſi intéreſſans qu'utiles ; mais, jugeant votre âme d'après la mienne, j'ai penſé que vous me ſauriez gré de vous rappeller des vérités majeures, avec d'autant plus de raiſon, que je crois qu'il eſt de mon devoir de vous faire ſouvenir qu'elles ſont pour vous & pour moi des obligations, que rien ne peut nous diſpenſer de remplir.

Si nous ſommes exacts & ſévères envers nous-mêmes, nous établirons un ordre qui nous fera goûter des plaiſirs réels, en même tems qu'il nous attirera les regards de tous nos Concitoyens, & des Pères de la Patrie. Nous verrons bientôt les Citoyens actifs ſe porter en foule dans nos Aſſemblées ; & la maſſe de nos lumières augmentant de jour en jour, nous ferons le bien avec facilité

& nous le ferons bien. On se modèlera sur nous de toutes parts, & nous joindrons, à notre satisfaction intérieure, les applaudissemens universels.

Signé, CHERY, Avocat.

A MARSEILLE,

Chez JEAN MOSSY, Pere & Fils Imprimeurs du Roi, & de la Nation. 1790.

50c